

Le CEPAS au service du développement intégral : un bilan jubilaire

Alain NZADI-a-NZADI, Jésuite.
Directeur du CEPAS
et Rédacteur en
Chef de *Congo-Afrique*.
nzadi.alain@gmail.com

Le numéro de ce mois d'octobre revient en grande partie sur les *Journées Sociales* du Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS) organisées du 22 au 24 juillet dernier, dont *Congo-Afrique* publie ici quelques conférences. Comme déjà souligné dans la livraison de janvier (N° 491), l'année 2015, qui s'achève bientôt, aura été une année jubilaire pour le CEPAS.

En effet, depuis janvier 1965, le CEPAS, dont *Congo-Afrique* est l'organe d'expression, a accompagné la République démocratique du Congo dans les méandres de sa riche histoire sociopolitique. Selon son intuition originelle, le CEPAS se voulait un groupe de « penseurs du social » ⁽¹⁾. A ce titre, l'actualité sociopolitique, économique et culturelle du pays a été, en 50 ans, le terrain de prédilection de l'action du CEPAS qui a essayé, dans la mesure de ses possibilités, d'apporter sa contribution à la construction d'un Congo à la hauteur de ses ambitions. Quel bilan peut-on faire de ces cinquante années de présence sur la scène congolaise ?

Ce bilan jubilaire a motivé les organisateurs des *Journées Sociales* à axer la réflexion autour d'un thème en consonance avec les ambitions du centre : « Le CEPAS au service du développement intégral ».

La famille, microcosme de la société où peut se mesurer à juste titre ce « développement intégral » prôné par le CEPAS depuis ses origines, fait l'objet de la réflexion du Professeur Angélique Sita. En effet, penser le développement de la République démocratique du Congo en lien avec le thème de la famille n'est pas sans importance. Pour être durable, souligne le Professeur, le développement doit s'enraciner dans l'imaginaire et le vécu des familles. C'est au cœur de la famille que peut véritablement commencer un travail de conscientisation

¹ A ce propos, on peut lire avec profit l'article de Léon de Saint Moulin dans *Congo-Afrique* 491 de janvier 2015 (pp. 7-22) : « Le Jubilé d'or du Cepas : vers le 500^e numéro de *Congo-Afrique* ».

aux valeurs humaines susceptibles d'impulser le développement du pays. Le CEPAS, au fil des ans, n'a pas négligé cette donnée-clé. A travers des enquêtes ciblées et d'autres travaux de recherche, le centre jubilaire s'est toujours préoccupé de l'amélioration des conditions socioéconomiques des familles congolaises. Assurément, la famille reste un indicateur de poids qui permet de prendre toute la mesure de la matérialisation du développement intégral.

Dans ce même contexte de l'examen de l'impact du CEPAS sur la vie de la nation congolaise, le Professeur François Kabuya Kalala consacre une analyse rétrospective de la « vision de l'économie promue par le CEPAS au cours des 50 dernières années ». En scrutant un échantillon d'articles à caractère économique parus dans la revue *Congo-Afrique*, l'on peut y déceler une certaine « vision de l'homme » qui entend promouvoir une économie au service de l'homme et non l'inverse ; une économie qui participe à la transformation des conditions vitales et non qui déshumanise le plus grand nombre au profit d'une infime minorité dont l'appétit gargantuesque frise l'indécence. De son côté, s'appuyant sur la revue *Congo-Afrique*, le Professeur André Yoka Lye Mudaba dresse le bilan culturel des cinq décennies. Une remontée du temps qui lui permet de dégager des chemins nouveaux que la rubrique « Vie culturelle » de la revue pourrait exploiter, au regard des enjeux de l'heure sur la scène nationale et continentale. C'est le cas, suggère-t-il, des thèmes concernant les sources et les ressources de la *culture de la paix et du développement durable*. Enfin, les ressources naturelles de la République démocratique du Congo bénéficient de l'attention de Georges Bokonde qui relève ici les défis majeurs de leur gouvernance et montre l'apport du CEPAS dans ce domaine.

Le CEPAS est cinquantenaire, âge de pleine maturité ! Naturellement, il s'appuiera sur son expérience cumulée et les leçons du passé pour embrasser avec sérénité de nouvelles perspectives. Sans doute faudra-t-il plus de courage et d'audace pour continuer à se frayer un chemin dans un environnement sociopolitique national et continental de moins en moins enchanteur... ■

CONGO-AFRIQUE

Economie - Politique - Vie Sociale - Culture
Revue mensuelle du Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS)
fondée en 1961 par les Pères Jésuites sous le nom de « Documents pour l'Action »

Protocole de Rédaction : recommandations

1. **Les projets d'articles** soumis à la revue *Congo-Afrique* doivent traiter de questions relatives à l'Economie, à la Politique, à la Vie sociale et à la Culture.
2. **Les articles ne doivent pas dépasser 6.000 mots (15 pages au maximum).** Une version électronique (en fichier doc.) du projet d'article devra parvenir à la rédaction de la revue à l'adresse suivante : *congoafrique@yahoo.fr*
3. **Les auteurs** sont priés d'indiquer leur(s) nom(s) et prénom(s), leur titre académique ou professionnel, ainsi que l'adresse exacte de leur institution. Ils devront joindre à leur manuscrit **un résumé (abstract) de 8 lignes maximum**, leur numéro de téléphone et leur adresse e-mail.
4. La numérotation des notes de bas de page doit être continue pour l'ensemble de l'article. **Les notes de page explicatives ne peuvent pas dépasser 3 lignes.**
5. **Les notes de bas de page doivent respecter le protocole suivant :**
 - Lorsqu'il s'agit d'**un livre** : Prénom(s) (minuscule) et nom de l'auteur (MAJUSCULE), titre du volume (italique), lieu de l'édition, Edition, année, nombre de pages ou première et dernière page de la citation.
Exemple : Jean-Marc ELA, *Ma foi d'Africain*, Paris, Editions Khartala, 1985, p. 224.
 - Lorsqu'il s'agit d'**un article** : Prénom(s) (minuscule) et nom de l'auteur (MAJUSCULE), « titre de l'article » (entre guillemets), in titre de la publication (italique) suivi immédiatement du mois et de l'année (entre parenthèses), pages.
Exemple : Elie NGOMA-BINDA, « Hommes et femmes en démocratie. Questions d'égalité, de parité, d'équité ou de justice ? », in *Congo-Afrique* (avril 2006), n° 404, pp. 85-97.